L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI 9 NOVEMBRE.

SPECTACLES BALS, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE
de BIDWELL.

Commençant Dimanche soir, 4 Novembre. Matinées le Mercredi et le Samedi. Engagement du comédien distingué,

Col. SMITH RUSSELL,

dans la [illegible] comédie,

EDGEWOOD FOLKS,

Secondé par une excellent troupe. Nouvelles [illegible] comiques. Nouvelles spécialités.

Dimanche, 11 Nov.—Maud Granger—How Second Love. 3 nov—

Théâtre de l'Opéra.

Lundi, 12 novembre 1883,

FAUST.

Grand opéra en 5 actes, musique de Gounod.

Faust.........MM. VALDEJO, du théâtre de l'Opéra-Comique.
Méphistophélès.........Bonhivers
Valentin.........Mangé
Siebel.........Mmes Dorsay
Marguerite.........VILLANOVA

Deux grands Ballets réglés par M. Novissimo, dansés par Mlle Bosier et tout le corps de ballet. Décors nouveaux.

Costumes entièrement nouveaux par Mme Bétat et Mme Ancel.

Mardi, 13 novembre 1883.

LA FAVORITE.

Grand opéra en 4 actes, musique de Donizetti.

Fernand.........MM. LESTELLIER, du théâtre de Covent Garden.
Alphonse.........Richard, de l'Opéra.
Balthazar.........Jourdan
Léonor.........Mlle VARELLI

Grand divertissement réglé par M. Novissimo. Costumes entièrement nouveaux de Mme Bétat.

28 oct—

Le bureau de location est maintenant ouvert (excepté le dimanche), de 9 heures à 4 heures du soir, chez Werlein, 135 Canal.

Avis.

Aux souscripteurs.

MESSIEURS les souscripteurs du Théâtre de l'Opéra sont informés que la troupe devant être à la Nouvelle-Orléans le 31 octobre, le Box Office sera ouvert à partir du 1er novembre pour qu'ils puissent retirer leurs places conformément à leur contrat.

On pourra se procurer également des places pour les premières représentations.

28oct—

Théâtre de l'Opéra.

On demande 14 enfants 10 à 14 ans pour le Bal et de l'Opéra Français. On préférerait des jeunes filles. Bons appointements.

Les enfants sollicitant cet emploi devront être autorisés par leurs parents ou leurs tuteurs.

S'adresser de 11 heures A. M. à 2 heures P. M. au bureau du Directeur, à l'angle des rues Toulouse et Bourbon, au premier.

24 oct—

Grand Bal Paré et Travesti

Donné par la

Société Alsacienne et Lorraine

De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

A la Salle de l'Union Française

Samedi, 17 novembre 1883.

Comité d'arrangements:

CHARLES LEVY, Président, ALPH. DUVIC, A. A. MARCHAND.

Prix du billet.........$1 00

Pas de checks.

Les demandes de privilége de la buvette, du restaurant et du vestiaire seront reçues, par soumissions cachetées jusqu'au 10 novembre, chez M. Charles Lévy, rue des Remparts, No 10, côté Sud. 14 oct—14,21,28—4,11 nov au 17

QUARTIER GÉNÉRAL DU COMITÉ CENTRAL D'ETAT, Parti Démocrate, Etat de la Louisiane. Nlle-Orléans, 24 octobre 1883.

A la réunion générale du Comité Central d'Etat, tenue au salon P, de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, le 22 et le 23 octobre 1883, les résolutions suivantes ont été votées:

Résolu, Que chaque paroisse et chaque ward de la ville de la Nouvelle-Orléans, nomme un délégué par chaque 200 votes démocratiques, et un délégué en sus pour chaque fraction de cent ou plus de ces votes, donnés soit au général Wiltz ou au général Hancock, en prenant le vote le plus élevé comme base de la représentation. Il est bien entendu que chaque paroisse ou ward aura droit à un délégué au moins.

Résolu, Que la Convention chargée de désigner les candidats démocrates pour les fonctions d'Etat sera tenue au Capitole, dans la ville de Baton Rouge, mardi, le 18 décembre 1883.

Conformément aux résolutions ci-dessus, la Convention chargée de désigner les candidats démocrates pour les fonctions d'Etat, dont l'élection doit avoir lieu le mardi suivant le troisième lundi d'avril 1884, se réunira au Capitole, dans la ville de Baton Rouge, MARDI, le 18 décembre, à midi. Chaque paroisse et chaque ward de la paroisse d'Orléans aura droit aux délégués dont le nombre est indiqué ci-après:

Paroisses.	Vote de Wiltz.	Vote de Hancock.	Nombre de délégués.
Ascension	414	411	2
Assomption	*1,506	796	8
Avoyelles	*1,603	1,310	9
Baton Rouge, E	*1,591	1,153	8
Baton Rouge, W	*338	330	2
Bienville	*1,101	783	6
Bossier	1,536	*2,144	11
Caddo	*2,672	2,478	14
Calcasieu	*1,469	754	7
Caldwell	*682	529	3
Cameron	*252	165	1
Carroll, E	181	209	1
Carroll, W	*5 3	247	3
Catahoula	*860	616	4
Claiborne	*1,725	1,353	9
Concordia	1,269	*1,445	7
DeSoto	*918	795	5
Feliciana, E	*1,259	763	6
Feliciana, W	*1,229	1,168	6
Franklin	*822	571	4
Grant	351	326	2
Ibérie	*886	600	4
Iberville	626	524	3
Jackson	*682	382	3
Jefferson	*602	438	3
Lafayette	*1,205	590	6
Lafourche	*1 715	1,4·8	9
Lincoln	*1,400	1,11·	7
Livingston	*543	270	3
Madison	*2 370	926	13
Morehouse	947	951	5
Natchitoches	1,351	*1,629	8
Orléans—			
1er Ward	1,115	*1,366	7
2e Ward	916	*1,619	8
3e Ward	1,912	*2,347	12
4e Ward	616	*902	5
5e Ward	1,001	*1,189	6
6e Ward	997	950	5
7e Ward	991	1,030	5
8e Ward	564	*914	5
9e Ward	1,082	*1,287	6
10e Ward	1,217	*1,784	9
11e Ward	1,162	*1,647	8
12e Ward	637	606	3
13e Ward	321	384	2
14e Ward	237	168	1
15e Ward	490	*644	3
16e Ward	237	*131	1
17e Ward	195	257	1
Ouachita	1,976	*2,225	11
Plaquemines	829	725	4
Pointe-Coupée	*1,356	891	7
Rapides	*1,941	1,748	10
Rivière Rouge	694	590	3
Richland	1 158	1,748	6
Sabine	*822	433	4
St Bernard	*897	390	4
St Charles	114	108	1
Ste Hélène	464	348	2
St Jacques	*806	599	4
St Jean-Baptiste	490	382	2
St Landry	*3 329	2,099	16
St Martin	*852	632	4
Ste Marie	515	471	4
St Tammany	*605	431	3
Tangipahoa	785	714	4
Tensas	1,944	2,005	10
Terrebonne	1,007	1,005	5
Union	*1,598	1,162	8
Vermilion	*976	274	5
Vernon	*688	372	3
Washington	*574	348	3
Webster	588	*861	4
Winn	*720	320	4
Total	73,778	65,067	399

*Vote le plus élevé.

J. B. EUSTIS, Chairman du Comité Central Démocratique d'Etat.

O. M. TENNISON, Secrétaire.

5 nov—2f par sem jus 18 déc

INSTITUTIONS.

Institut Markey & Picard,

à l'angle des rues Esplanade et Tonti Nouvelle-Orléans.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LE 3 septembre aura lieu l'ouverture des classes de cette institution si favorablement connue.

Les études comprennent toutes les branches formant une éducation complète. L'enseignement des arts d'agrément est confié à des professeurs éminents. Pour plus amples informations s'adresser à l'Institut. 23 août—3m, J Mar D.

INSTITUTION CUETO.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfége et de chant, sous la direction de monsieur Cueto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut. 17 août—

Columbian Institute,

196 RUE ESPLANADE.

ECOLE de jour et Pensionnat pour jeunes filles; kindergarten pour petits enfants, garçons et filles. La réouverture de la session a eu lieu le 3 septembre, 1883.

MLLE M. FITZGERALD, Directrice.

Sept—3mois

ANT. CARRIERE,

E. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 120 rue Gravier.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux. 10 mars

Spectacles, Bals, &c

GRAND OPERA HOUSE,
RUE DU CANAL,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Inauguration de la saison 1883-84.

D. BIDWELL.........Directeur

M. BIDWELL est heureux d'annoncer aux habitués de cet élégant Théâtre que celui-ci a été complètement renouvelé, décoré et peint. Décors, accessoires, mobilier, scène, tout y est nouveau. Le Grand Escalier, le Vestibule et la Salle, corbeille de tapis de velours nouveaux, riches et coûteux, se complètent de flots de lumières décoratives. Les draperies, les tentures et les rideaux, qui sont à la dernière mode, peuvent rivaliser en élégance décorative avec tous les Théâtres du monde.

Matinées le Jeudi et le Samedi.

La représentation de début de ce Théâtre Suffisamment aura lieu le

Dimanche soir, 4 Novembre 1883,

Et à la MATINÉE DU JEUDI paraîtra le célèbre comédien Américain

M. JOHN T. RAYMOND dans PARADISE.

En Matinée Jeudi et Samedi sera produit, pour la première fois en cette ville, l'un des plus récents succès de Raymond, THE ROCKET, avec une troupe remarquable et de riches décors.

Le contrôle s'ouvrira le Jeudi, 1er novembre, à 9 heures a. m.

DIMANCHE, 11 Novembre, début de Mlle EMILY RIGL dans THE PLANTER'S WIFE. 30 oct—

SUCCÈS SANS PAREIL.

Théâtre d'Été de Faranta.

OUVERT TOUS LES SOIRS,

Au coin des rues Bourbon et Orléans.

The Magic Flute

—And the—

Coopers Frolic

Avec

Les meilleurs clowns mimes du monde, Secondés par une brillante pléiade d'artistes distingués.

Entrée, 10 cts. Pour places réservées, 25 cts de plus.

Matinées pour dames et enfants, le samedi, le dimanche et le lundi, à midi.

Entrée dans quelque partie que ce soit du Pavillon, 10 cts. 17 oct—

PAPETERIE !

H. BILLARD.

59 rue Chartres, coin Bienville'

Librairie Francaise,

PAPETERIE!

Reçu par les derniers arrivages de New-York, un très fort assortiment de Registres de tous formats et de tous modèles.

Livrets, Portefeuilles, Carnets, etc., etc., etc.

Provenant des meilleures fabriques de New-York pour être vendues à des prix défiant toute concurrence.

Papiers à lettres,

Enveloppes,

de tous formats et qualités.

ENCRES

de toutes les marques en renom.

Crayons, Plumes, Porte-Plumes

Dépôt des plumes et Porte-Plumes, or, de la maison Faber

Fournitures pour Ecoles

autres fabriqués sur commande. Reliures en tous genres.

ALBUMS

en tous genres.

Autographes, Photographes.

Porte-monnaies et Bourses.

Agent général de toutes les publications françaises de Paris et de New York.

Cabinet de lecture.

Abonnement au mois

Pose et fournitures de Papiers peints—Décoration d'appartements. Décorations en Plafonds, etc., etc. Genres et styles nouveaux.

Echantillons et devis fournis sur demande. 13mai—

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-neuvième état annuel.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883, les primes non-échues de l'année précédente y comprises:

Risques de feu	$248,848 79	
Risques sur les mers	22,022 70	
Risques sur les rivières	22,912 63	
Total des primes		$293,784 12
Moins les primes non échues		75,281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883		$218,503 12
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$56,527 62	
Sur risques maritimes	13,201 25	
Sur risques de rivières	4,495 50	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	26,164 16	
Réassurances et primes remboursées	15,100 26	
		$116,488 79
Profit		$102,014 33

La Compagnie possède l'actif suivant:

Immeubles	244,820 53
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	61,333 78
Billets garantis par hypothèque et nantissement	149,830 00
Billets à recevoir	61,098 58
Primes en voie de collection	28,450 06
Actions du Vallette Dry Dock Co	11,362 50
Actions du New Orleans Waterworks Co	19,600 00
Bons Consolidés de la Louisiane	15,426 25
Mandats sur la ville (City Time)	2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	82,579 62
	$683,334 49

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le troisième LUNDI du mois de juillet prochain.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	D A. CHAFFRAIX,
R. W. TAYLOR.	CHAS. LAFFITTE.
JOS. A. SHAKSPEAR.	

12juin—

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849. Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.........Président
CHAS. H. DOLSEN.........Vice-Président
CHAS. E. RICE.........Secrétaire

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conner,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Hale,
AH. Hopkins,	J. J. Robes,
Charles Newman,	Louis Prados,
W. Hartwell,	Henry L. Flash,
Lucien Delery,	A. K. Haynard,
Charles H. Dolsen	Samuel Katz,
Reuben G. Bush,	R. B. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bushman,
S. G. Combes,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman.	C. E. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

Mai—1an v4

L'UNION FRANÇAISE.

Ecole Française Gratuite.

LES classes, sous la direction de M. le professeur des Bordes, ont lieu à 5 heures du soir tous les jours de la semaine, le samedi excepté. Pour l'inscription des élèves et tous les renseignements, s'adresser au bureau de la Société, rue des Remparts.

Pour le Conseil de Direction,

H. BILLARD, Secrétaire.

21 oct—4 B.

Spectacles, bals, &c.

THEATRE ST-CHARLES
DE BIDWELL.

Les trois dernières représentations cette semaine de

DUFF OPERA COMPANY,

Vendredi soir, 9 novembre, et Samedi Matinée,

"FAUST."

SAMEDI SOIR.........**"PATIENCE."** 9 nov—2f

THEATRE ST-CHARLES
DE BIDWELL.

Commençant DIMANCHE, 11 Nov.

Dernière semaine de l'Opéra—Dernière apparition de

DUFF OPERA COMPANY.

M. J. C. DUFF.........Directeur

RÉPERTOIRE:

Dimanche, Lundi et Mercredi soirs et Samedi en Matinée—**"LAKME."**

Mardi en Matinée—**"PATIENCE."**

Mardi et Samedi soirs—**"LE CŒUR ET LA MAIN."**

Jeudi soir—**"FAUST."**

Vendredi soir—**"MIGNON."**

Dimanche, 18 Nov.—CARRIE SWAINE. 9 nov—

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1882.

Primes sur les incendies	$519,589 40	
Primes maritimes	126,101 62	
Primes de rivières	35,765 19	$681,856 21
Primes acquises en 1881		87,983 10
Total des primes		$769,839 13
A déduire—		
Primes non acquises	$301,117 02	
Primes remboursées	54,592 99	
Réassurances	99,691 33	355,401 39
Primes nettes acquises		$414,437 42
A[illegible] er, loyer et sauvetage		45,036 18
		$459,473 60
A déduire—		
Pertes de feu	$188,793 62	
Pertes maritimes	43,933 10	
Pertes de rivières	19,127 64	
Total des pertes	$251,859 36	
Dépenses générales, commissions, réassurances, taxes, etc.	174,525 25	426,384 61
Profits nets		$33,088 9
Ajouter—		
Montant au crédit de profits et vertes		$145,255 10
Moins dividende de juillet 1882	25,000 00	120,255 10
Surplus		$153,344 09
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées		46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882		$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHE.

Argent dans les banques	$90,104 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent.	239,000 00
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00
2 bons du New Orleans Pacific Railway	1,720 00
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00
30 bons du New Orleans Water Works	27,000 00
40 bons du New Orleans City Railroad	27,500 0
1 bon du Battalion Washington Artillerie	500
15 actions du New Orleans City Railroad	1,290 00
5 actions de la State National Bank	595 00
25 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,250 00
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 0
Propriétés foncières en ville	132,940 00
Billets, 1re hypothèque	115,027 66
Prêts sur dépôt [illegible]	67,900 00
Billets garantis par nantissement	0 00
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 63
Primes en cours de collection	82,761 87
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 97
Comptes en suspens	716 26
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,601 14— $875,588 62

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour primes non acquises	201,117 02
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26
Dividende non réclamé	4,215 50
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company	11,400 29
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72
Excédant net comme ci-dessus	106,933 83— $875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 15 janvier 1883.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation de dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

(Signé) CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le [illegible] 1883, il a été résolu de payer; sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIERE,	AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO.	JULES TUYES.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE,

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abad Vve	Fourcade Joseph
Augé Jean Antoine	Fichot Joseph
Abriol Jean Marie	Fougerot Armand
Abadie Jean Dominique	Gras Justinien H
Abbadie Alexandre	Guiraud Augustine
Aussat Auguste Lucien	Hourné Firmin
Ader Joseph Celestin	Hénard
Bernet Jean Marie Augt	L Betara A
Bernadou Alexandre	Lebarre Céphise
Boyries Baptiste	Soubielle Jean Louis
Bourdeau Henri D D	Mathieu Joseph
Borda Bertrand F	Manifray Mme
Bordes Jean	Martin Louis P
Bossé Guillaume	Montgaillard Urbain
Chaumie Antoine	Py Oran Gabriel
Combes Jacques	Pinson Francois
Charsoleau Jean L H	Péré Jean
Cahinon Bernard	Pallet Vve Marie
Caster Bertrand A	Ribet Leopold J M
Chareille Francois C	Ribet Alexis
Camps Jean Marie	Saux Bertrand Jean
Cambon Désiré Réacadé	Sarrat Pascal
Constable Jacques	Theaux Jacques
Dallard Jean Marie	Tourre S
Dassé Bernard F P	Thevenin Mme Vve
Bugat Dominique	Thouvret Georges
Desmoulins René Léon	Vergès Jean Marie
Dalas Marie Vve Bordes	Vercelet Jules Joseph
Faur Bernard	

Le Gérant du Consulat de France, FRANCIS HAVOISIN.

La Nlle-Orléans, le 1er novembre 1883.

AU PUBLIC!

Renseignez-vous vous-mêmes.

Le Directeur-général des Postes ayant avancé, au sujet de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, des assertions malveillantes et fausses, nous croyons devoir soumettre au public des faits pour prouver l'inexactitude de sa déclaration que la fraude existe à nos opérations.

Montant des lots payés par la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, du 1er janvier 1879 à ce jour:

Payé à la Southern Express Co., Nlle-Orléans, T. M. Wescoat, directeur	$1,256,800
Payé à la Louisiana National Bank, Jos. H. Oglesby, Président	463,900
Payé à la State National Bank, S. H. Kennedy, Président	125,100
Payé à la New Orleans National Bank, A. Baldwin, Président	88,550
Payé à la Union National Bank, S. Chalaron, Caissier	64,450
Payé à la Banque des Citoyens, E. L. Carrière, Président	57,000
Payé à la Germania National Bank, Jules Cassard, Président	30,000
Payé à la Hibernia National Bank, Chas. Palfrey, Caissier	27,000
Payé à la Banque du Canal, Ed. Toby, Caissier	13,150
Payé à la Mutual National Bank, Jos Mitchel, Caissier	8,200
Total payé comme ci-dessus	$2,253,650
Payé en sommes au-dessous de $1,000 aux différents bureaux de la Compagnie dans tous les Etats-Unis	2,627,410
Total payé par tous	$4,881,060

On peut s'assurer de la parfaite exactitude des faits que nous avançons en se référant aux officiers des institutions ci-dessus, et pour ce qui est de la légalité et du caractère de notre Compagnie, on peut s'adresser au maire et aux fonctionnaires de la ville de la Nlle-Orléans, ainsi qu'aux autorités de l'Etat de la Louisiane et à celles des Etats-Unis en Louisiane. Nous prétendons respecter la loi et faire preuve d'honnêteté et d'exactitude dans tous ces nos transactions, et ne le céder, sous ce rapport, à aucune administration de ce pays. Notre position est connue de tous ceux qui ont voulu s'en rendre compte, et nos actions se vendent depuis des années au "Board of Brokers." Elles sont entre les mains de nombre de nos citoyens les plus connus et les plus estimables.

M. A. DAUPHIN, Président.

GROS LOT, $75,000.

Billets, $5 seulement. Coupons en proportion.

L.S.L.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures."

G. T. Beauregard

J. A. Early

COMMISSAIRES.

La Loterie a été incorporée par la Législature en 1868 pour 25 ans, dans le but de venir en aide aux institutions d'éducation et de charité, avec un capital de $1,000,000, auquel une réserve de plus de $550,000 a été depuis ajoutée.

Son existence et ses priviléges ont été reconnus et maintenus, à une écrasante majorité, du vote populaire, par la Constitution actuelle de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

C'est la seule Loterie qui ait jamais été soumise au peuple d'un Etat et ratifiée par ce dernier.

Les lots ne sont jamais réduits ni les paiements ajournés.

LES GRANDS TIRAGES A NUMEROS SIMPLES ONT LIEU TOUS LES MOIS.

MAGNIFIQUE OCCASION
— DE —

Faire Fortune!

TIRAGE, CLASSE L,

A la Nouvelle-Orléans,

MARDI, 13 Novembre 1883,

GROS LOT

$75.000

100,000 billets à $5 chacun

Des coupons de cinquièmes proportionnellement.)

LISTE DES LOTS:

1 GROS LOT		$75,000
1	do	25,000
1	do	10,000
2 LOTS DE $6000		12,000
5	do 2000	10,000
10	do 1000	10,000
20	do 500	10,000
100	do 200	20,000
300	do 100	30,000
500	do 50	25,000
1000	do 25	25,000

LOTS D'APPROXIMATION.

9 Lots d'approximation de $750		6,750
9	de 500	4,500
9	de 250	2,250
1967 lots, s'élevant à		$265,500

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être présentées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats par la poste (money orders) payables à la

New Orleans National Bank,

New Orleans, La.,

Remises par Postal Note à l'ordre de l'Agent des Express, change de New York, ou traites par la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle Orléans, La.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Successions de Robert Moores et Cora A. Moores (née Cowand) sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9784—Division D. Attendu que Gilbert L. Hall a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Robert Moores et Cora A. Moores (née Cowand) sa femme, décédés intestat; avis est par la présente donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, JAMES T. CLARK, Greffier. 9 nov—9,13,18

Succession de H. Lochenmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9604—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en est) pour lesquelles le compte présenté par Louis Mouser, administrateur de la succession du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, JAMES T. CLARK, Greffier. 9 nov—9,13,18

Succession de Kate Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9740—Division B. Attendu que Pierre S Wiltz jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Kate Townsend, décédée; avis est par la présente donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier. 7nov—7,11,16

Succession de Charles Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 892—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en est) pour lesquelles le compte présenté par Margaret Donner, veuve de Charles Howard, administratrice du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier. 4nov—4, 8, 13.

Succession de Aurore Pierre Dumas, femme de Pierre Boyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9525.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en est) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Boyer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier. 1er nov—1 6 10

Succession de Augustin Perpiñana.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 9161—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Augustin Perpiñana, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, JAMES T. CLARK, Greffier. 31 oct—31—4, 9 nov.

Lucius W. Miller & Co vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3097 — Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Lucius W. Miller & Co, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Lucius W. Miller, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier. 9 nov—9,13,18

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 8544.

Succession de Francis A. Boyle.

ATTENDU que Mme Aphra P. Nugent, veuve de Francis A. Boyle, gardienne ou curatrice de la personne et des biens de la mineure Lucy Boyle, a adressé une pétition en cette cour, demandant en sa susdite capacité d'être autorisée à transférer de la Louisiane toute la propriété et tous les effets appartenant à Lucy Boyle, interdite.

Avis est ici donné à tous ceux que cela concerne de faire valoir, dans le délai prescrit par la loi, les raisons pour lesquelles la demande ne serait pas accordée sur la preuve suffisante fournie à la cour, que les dettes de la dite Lucy Boyle sont payées et qu'elle n'en a pas dans l'Etat.

Par ordre de la cour. LOUIS A. RICHARDS, Sous Greffier. Vnov—5 fois en 30 jrs

Avis aux Architectes

Concours entre Architectes pour des plans de la bâtisse à construire pour l'Exposition Industrielle Universelle et du Centenaire du Coton.

I. Des plans et des spécifications préliminaires pour la bâtisse de l'Exposition Industrielle Universelle et du Centenaire du Coton, à ériger à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, seront reçus au bureau du Directeur-Général, No 74 rue Baronne, Nouvelle Orléans, jusqu'à midi le 24e jour de Novembre 1883.

II. La bâtisse sera principalement en bois et aura une étendue de 1,000,000 de pieds carrés à consacrer à l'exposition des objets, y compris les galeries et ne devra pas coûter au delà de $2,000,000. A sa livraison pour être occupée, toutes les travaux devront être terminés sauf la peinture à l'intérieur et à l'extérieur et le plombage.

III. Les dessins comprendront le plan du terrain sur une échelle de 1-16 pouce au pied; élévation et dessins sectionnels exclusivement à l'encre de Chine et sur une échelle de 1-8 pouce au pied et une perspective.

IV. Le Conseil d'Administration se réserve le droit de rejeter un ou tous les dessins et spécifications, et il est bien entendu que le conseil n'alloue aucune indemnité pour les dessins et spécifications rejetés.

V. La prime donnée aux concurrents élus sera la rétribution pleine et entière de leurs services; et leurs plans deviendront la propriété du conseil qui, à son gré pourra s'en servir en totalité, en partie, ou ne pas s'en servir du tout.

VI. Il sera facultatif pour le Conseil d'Administration d'employer ou non à la construction de la bâtisse, ceux des concurrents dont les plans auront été agréés.

VII. Les primes ci-après énumérées seront décernées à trois plans:

Au Premier Plan agréé	$1000
Au Second	500
Au Troisième	250

VIII. Tous les plans et dessins rejetés seront rendus aux propriétaires. La préférence sera donnée aux plans réunissant tout ce qui est exigé et avec cela le confort, l'espace requis et l'élégance du dessin.

IX. Chaque architecte soumettant un dessin pourra comparaître en personne devant le conseil pour en expliquer le détail et répondre aux questions qui lui seront faites quant à la construction et à la garantie des estimations.

X. Si le travail ne peut pas s'exécuter pour la somme indiquée plus haut ou à peu de chose près, le choix du plan sera considéré nul et le concurrent n'aura droit à aucune compensation.

XI. Des feuilles où sont tracés en lignes bleues les abords du terrain et la distance du fleuve, et où sont indiqués les prix locaux des matériaux et de la main-d'œuvre, seront fournies à qui en fera la demande au Directeur-Général.

E. A. BURKE, Directeur-Général.

Approuvé, E. A. RICHARDSON, Président.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1883.

26 oct—t.l.D au 18 nov

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17.........RUE BARONNE.........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

(Southern Insurance Company of New Orleans.)

Bureau, 31 rue du Camp,

Entre Commune et Gravier.

CAPITAL - - - - $300,000

ERNEST MILTENBERGER.........Président
H. GALLY.........Vice-Président
SCOTT McGEHEE.........Secrétaire

DIRECTEURS:

Emile L. Carrière,	Louis Bush,
J. J. Gidière,	G. P. Harrison,
R. F. Olmsbury,	D. Fatjo,
Gilbert H. Green,	H. B. Stevens,
M. Schwabacher,	J. A. Dupuy,
J. A. Lafaye,	J. H. Menge,
John T. Moore, jr,	P. A. Villeré,
Adolph Meyer,	Geo. H. Dunb
B. L. Purnell,	V. G. Brash,
Joseph David	I. Hernsheim,
J. A. S. Vaught,	S. Bailey,
L. Levenberg,	Henry Lehmann
	Thos. J. Woodward.

L'attention des assurés est respectueusement appelée sur les avantages que leur offre cette Compagnie, savoir:

1o Elle assure contre l'incendie et les dommages de rivières et de mers aux taux les plus modérés compatibles à la sûreté.

2o Le fonds-capital ne porte un intérêt que de six (6) pour cent par an qu'il peut facilement obtenir par des placements, n'exigeant pas ainsi, pour le payer, qu'il soit rien déduit des profits des assurés de la Compagnie—un grand avantage, qui assure que le surplus de profits échoit aux assurés, ainsi qu'il en est donné l'explication plus bas.

3o En outre de l'escompte comptant qu'il est d'usage d'accorder, la Compagnie distribue, à la fin de chaque année fiscale,

CINQUANTE (50) POUR CENT

de ses profits nets "pro rata" parmi TOUS ses assurés, sur le montant des primes acquises par eux. 30 nov—3mD

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Michel District et Samuel Friedlander, administrateur, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9276—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 22 novembre 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite et dépendances. Ensemble avec les quarante actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, maintenant réduites à trente-huit actions au dit fonds hypothécaire y attachées, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St Bernard, Prosper et Nouveau St-Bernard, ayant, au pied américain, cent soixante-sept pieds neuf pouces de face à la rue Claiborne; cent quatorze pieds onze pouces six lignes de face à la rue Prosper, trois cent vingt pieds deux pouces de face à la rue Nouveau St-Bernard, trois cent vingt quatre pieds six pouces de profondeur sur la ligne qui la divise de la propriété de M. Logan, le tout conformément au plan fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer, le 24 février 1859, et annexé à un acte hypothécaire passé pardevant Adolphe Boudousquié, notaire le 2 mars 1859. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette crée étant la seconde et à raison, la dite propriété sera définitivement vendue au plus haut enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira un billet d'actions pour la somme de cent soixante piastres ($160) échéant le 1er janvier 1884, et à ce nouveau billet conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de Edmond Soniat et femme, en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le deuxième jour de mars 1859, pardevant Adolphe Boudousquié, anciennement notaire à la Nouvelle-Orléans, et avec l'acte de vente du shérif en cette affaire.

Et pour la balance du prix de l'adjudication l'acquéreur devra fournir son billet avec une garantie bonne et suffisante, portant intérêt à raison de 10 pour cent par an de la date de la vente, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à paiement final.

Le dit acquéreur devra déduire du montant de son enchère et payer au comptant les frais d'annonces, du greffier et du shérif, etc., à savoir: à peu près deux cents piastres; et en sus les taxes d'Etat et de municipalité sur la dite propriété, dont le montant n'est pas encore connu.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6 nov—6,13,20,22

Anthony Riedl vs. Christian Steinel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9399—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 24 novembre 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1o Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hevia, Derbigny, Cypress et Roman, désigné par le numéro neuf sur un plan dressé par L. H. Pilié, anciennement voyer, le trois janvier 1845, et déposé en l'étude de A. Chiapella, alors notaire en cette ville, et mesurant vingt-sept pieds et quatre lignes de face à la rue Hevia, vingt-sept pieds de face à la rue Cypress, quatre-vingt-sept pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro huit, et quatre-vingt-six pieds six pouces et cinq lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro dix, le tout en pied américain.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire, par achat, ensemble avec un autre morceau de terre, à une vente faite par le Shérif de cette paroisse, le sixième jour de juillet 1877, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour cette paroisse, dans le procès de dit Christian Steinel vs. Francis Reissland, No 22 629 au dossier de la dite cour.

2o. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Hevia (maintenant Lafayette), Prieur et Johnson, désigné par le numéro dix-huit sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, le vingtième jour d'avril 1849, et déposé en l'étude de Hervé L. McCay, anciennement notaire en cette ville.

Ledit lot mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Poydras, trente pieds de largeur dans le fond, quatre-vingt-huit pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du numéro dix-sept et quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne latérale opposée.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de Mme Mary Reissland, femme de John Reusch, d'après un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, le vingt mars 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

23 oct—23,30—6,13,20,24 nov

Manuel Reyes vs Mr et Mme G. Schanta

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 9297—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 novembre 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville. Ledit lot est désigné comme lot numéro cinquante trois sur un plan dressé par Jos Pilié, anciennement voyer, le dix-septième jour de février 1822, et déposé en l'étude de William Christy, actuellement notaire en cette ville; ledit lot de terre se trouvant entre la rue Ste Marie, anciennement Chemin Ste Marie, et St André, anciennement Chemin St André et mesurant soixante-quatre pieds de face sur la rue Rousseau, anciennement la rue St Amand, et a 9 [illegible] de profondeur sur le côté qui le divise du lot numéro cinquante-deux, cent neuf pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro cinquante-quatre, et soixante-cinq pieds de largeur dans le fond, le tout plus ou moins. Etant la même propriété que ladite Dame G. Schanta a acquise à l'encan par le shérif de la paroisse d'Orléans le sixième jour de juin dix-huit cent soixante-quatorze en vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans audit shérif dans l'affaire d'Elizabeth Jacquilard versus George Schanta, portant le numéro 5542 du Dossier de ladite Cour, comme il appert dans la vente dudit shérif de ladite propriété à ladite Mme E Schanta, dûment enregistrée, conformément à la loi, au bureau du transfert, au bureau du greffier dans la cour civile de ses.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 oct—16 23,30,6,13,17nov

Anthony Riedl vs Emma Steinel et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 9400—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 24 novembre 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro dix neuf de l'îlet numéro trois borné par les rues Hevia, Poydras, Prieur et Johnson, et mesurant trente pieds trois pouces de face sur la rue Poydras, trente pieds de largeur sur la ligne du fond qui le divise du lot numéro deux, quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro dix-huit et cent un pieds et cinq pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro vingt.

Etant la même propriété acquise par Emma Steinel, femme de Christian Steinel, de Charles Reissland par un acte passé pardevant Joseph Cohn, anciennement notaire en cette ville, le 8 avril 1873.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

23 oct—23,30—6,13,20 24 nov

Garret Brown vs. la succession M. E. Higgins et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6818.—En vertu d'un writ de fieri facias contre le plaignant pour frais d'injonction à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 novembre 1883, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Garrett Brown à la succession de Mary Ella Higgins et als No 6598 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, comme créancier ou dans toute autre capacité, et particulièrement son intérêt comme défendeur à un certain rule pour possession, enregistré par lui contre la dite succession le 15 mars 1883, et dans lequel un jugement a été rendu contre lui le 6 avril 1883, et d'où un appel a été fait par la Cour Suprême.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

3 nov—6 13 17

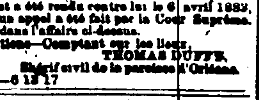

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

183 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports. 25av rD—1 an

Compagnie d'Assurances

LIVERPOOL

and LONDON

and GLOBE,

Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

J. F. SCHRODER, président.

NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT, RODOLPH WOERTZ.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:

Actif	$4,497,809 24
Passif	2,670,393 49
Surplus	$1,827,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.

JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident.

CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1883.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Meubles.

Vente pour cause de départ.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 12 novembre 1883, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St-Claude et St-Philippe—

Un lot de meubles meublant, consistant de magasin.

Conditions—Comptant. 8nov—

Placement avantageux d'une propriété rue des Ursulines, No 139, installée en boulangerie.

Succession de Joseph Woriagen.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 9411.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 10 novembre 1883, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 8 octobre 1883, siégeant à la place de l'hon. H. L. Lazarus, juge de ladite cour, Division E., maintenant absent en congé—la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre, situé dans le second district, renfermé par les rues des Ursulines, Hôpital, Bourgogne et Remparts, mesurant, plus ou moins, 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de 120 pieds du côté le plus rapproché de la rue des Remparts, sur la ligne opposée la dit lot de terre mesure sur une première profondeur. 88 pieds 4 pouces, de là ouvrant 8 pieds sur la rue Bourgogne, de là sur une seconde profondeur de 48 pieds et 46 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble, une maison de trois chambres, une autre bâtisse en bois à étage de quatre chambres avec balcon en fer; une bâtisse en briques servant de boulangerie avec un grand four, une grande écurie en bois avec grenier; poulailler, etc.; le tout couvert en ardoises, cour carrelée, hydrant, porte cochère et hangard.

Conditions—Moitié comptant ou davantage et la balance à un an de crédit en billet garanti par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date du jour de la vente, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires et le transfert de la police d'assurance au porteur du billet.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication seront requis de l'acheteur pour garantir son adjudication.

9 oct—9,20,27 3 et 10 nov

Elégante résidence en briques à deux étages rue Bourbon No 89. Succession de John Gregory Gaines.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 8820.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville, SAMEDI, 10 novembre 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 2 octobre 1883, siégeant en lieu et place de l'Hon. W. T. Houston, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé—

Cette élégante résidence en briques à deux étages, située rue Bourbon, No 89, ayant au rez-de-chaussée un grand vestibule d'entrée, salon double avec porte à coulisses et salle à manger, au premier étage, vestibule, deux grandes chambres avec cabinet de toilette; à chacune des chambres, aussi cabinets de décharge. Les salons et les chambres sont ornés de magnifiques cheminées en marbre.

Même distribution aux deuxièmes étage. Lesquels deux étages ont chacun un balcon sur la rue Bourbon. Une bâtisse en briques à deux étages attenante à la maison principale, ayant au rez-de-chaussée office, cuisine avec range et chambre à repasser, neuf chambres aux étages supérieurs, deux galeries au rez-de-chaussée et au-dessus, chambre à bains avec tuyaux à eau froide et chaude. Une autre bâtisse en briques à étage bâtie sur la ligne du fond du terrain ayant au rez-de-chaussée écurie, remise, chambre à charbon, cuve, et trois chambres au-dessus, gaz dans la maison principale, ainsi que les latrines, porte cochère, cour carrelée en pierres plates, citerne et water-works. Le tout construit sur un terrain situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Bourbon, Dauphine, St-Louis et Conti, mesurant 43 pieds 7 pouces de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 9 pouces plus ou moins de profondeur, sur la ligne du côté vers la rue St-Louis et sur la ligne opposée le terrain a une première profondeur de 98 pieds 8 pouces, de là s'élargissant et courant à angle droit vers la rue Conti de 2 pieds 3 pouces, et de là une plus grande profondeur de 29 pieds 10 pouces jusqu'à la ligne du fond, laquelle mesure 46 pieds 10 pouces de largeur.

Le tout conformément au plan qui sera exhibé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit en billets garantis par privilége de vendeur et hypothèque, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable annuellement jusqu'au paiement définitif, lesquels intérêts annuels devront être représentés par des coupons (billets) également garantis par hypothèque et privilége de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêts éventuels en cas de non paiement, aussi incluant la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et la police d'assurance devra être transférée aux porteurs des susdits billets et coupons de billets.

L'acquéreur devra payer 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication afin d'en assurer la vente.

Acte de vente pardevant Gustave Legardeur, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 oct—6, 13, 20, 27—3, 10 nov.

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Annie Cunningham, épouse, défunte de William Morel Guiramand

Dame Charles d'Aquin, son époux et autres

vs

William Jules et Marie Morel Guiramand

Vente pour opérer un partage.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C. No 8899.

PAR J. V GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 56 rue Royale,—SAMEDI, 1er décembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, entre Commune et Gravier, en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 4 septembre 1883, et signé le 12 septembre 1883, la propriété ci-après décrite, appartenant à la dite succession, à savoir:

Un morceau de terre, avec toutes les ruines et améliorations quelconques qui s'y trouvent, droits, passages, priviléges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Dumaine, Prieur, Johnson et Ste-Anne, et composé de parties de deux terrains désignées par les numéros Seize et Dix-Sept sur un plan dressé par Louis Surgi en date du 29 octobre 1847, et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, notaire, comme le plan No 27 dans le livre 3 des plans, le dit morceau de terre mesurant, au pied américain, 26 pieds 10 pouces de façade rue Dumaine, 110 pieds de profondeur, sur la ligne la plus rapprochée de la rue Johnson, 80 pieds plus ou moins de profondeur, sur la ligne le séparant d'une partie du dit lot No 17; puis 32 pieds sur une ligne s'étendant à angle droit vers la rue Prieur et parallèle à la rue Dumaine; puis 30 pieds, plus ou moins, sur une ligne faisant face à la rue Prieur, et 58 pieds 10 pouces de largeur sur la ligne de derrière.

Conditions—Une moitié comptant et l'autre à un an de crédit, pour un billet de l'acquéreur, garanti par hypothèque et lien du vendeur et portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883, en sus du montant d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux.

L'acte de vente pardevant Anatole A. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 oct—27—nov 3 10 17 24—déc 1

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

H. De Verges & Co. vs. leurs Créanciers—Cour Civile de District—No. 9549.

Ordre de Cour.

LA cession de la propriété du pétitionnaire, la raison sociale de H. De Verges & Co., se composant de Henry De Verges, Richard De Verges et Philip N. Lacoste et des dits membres individuels de la dite raison sociale est acceptée par la Cour au profit de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu et soit appelée pardevant Andrew Hero, notaire, SAMEDI, 17e jour de Novembre 1883, à 11 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et de nommer un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs biens et leurs personnes soient suspendues. Il est de plus ordonné que M. James Timony, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

(Signé) F A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

16oct—3f en 30jrs

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Thos. C. Portecus vs. ses créanciers—No 9514.

Ordre de Cour

LA cession de la propriété du pétitionnaire est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers: Il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu pardevant Omer Villeré, notaire, SAMEDI, le 10me jour de novembre 1883 à 11 heures du matin, au bureau du dit notaire, 31 Commercial Alley, en cette ville, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre ses biens ou sa personne soient suspendues.

Il est de plus décrété et ordonné que E. Evariste Moise, avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1883.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

11oct—3f en 30 jrs

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

3mars—3D—1 an

VENTES A L'ENCAN

PAR H. STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR H. STERN & CO. encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui Vendredi, 9 novembre 1883 à 11 heures A. M., dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR GIRARDEY & MACON.

SITE D'UNE SCIERIE

Sur le fleuve Mississippi, à peu de distance au-dessous des Casernes des Etats-Unis et des Abattoirs.

Ferme pour l'élevage de bestiaux, jardin potager, terres propres à la culture du riz et de la canne à sucre.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, Encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 24 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan

Le champ de bataille ou la ferme, situé à peu de distance au-dessous des Casernes des Etats-Unis et des Abattoirs "Crescent City Co.," rive gauche du fleuve Mississippi, paroisse St Bernard, ayant trois arpents de façade sur le fleuve Mississippi et quatre-vingts de profondeur, entre lignes parallèles.

La propriété est améliorée d'un bon cottage de résidence en bois, de sept cabanes de travailleurs et d'autres bâtisses. Il y a une orangerie en excellent état de rapport, 50 acres plantés de riz qui ont rapporté 600 barils, 20 acres de légumes et le reste du terrain sert à l'élevage d'animaux. La terre est haute, bien desséchée. Il y a devant une levée et la propriété est assez près de la ville pour qu'on puisse en envoyer les produits sur les marchés.

Elle présente des avantages peu ordinaires à des personnes entreprenantes, résidence salubre, pittoresque et productive; placement d'argent avantageux, à peu près 100 arpents défrichés et prêts à être mis en culture.

Conditions. Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant toutes les clauses usuelles à 8 pour cent par an d'intérêt. 5 pour cent honoraires d'avocat, police d'assurance transférée. 10 pour cent du prix d'adjudication comptant seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. Pitot, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

4nov—3,4,10,11,17 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de valeur pour affaires dans le 1er District.

Succession de Mme Veuve Eliza E. N. Moux.

No 9406.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR GIRARDEY & MACON.—C. E. Girardey, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 24 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. en date du 20 octobre 1883, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par Pensacola Landing, les rues Euphrosine, Franklin et Liberté. Elle est désignée par le No 351 et mesurant 25 pieds de face au Pensacola Landing sur une profondeur de 126 pieds sur la ligne plus près de la rue Franklin et 134 pieds de profondeur sur l'autre ligne latérale, comme il est constaté dans le livre 92, acte 592.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Sam Flower, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 oct—23,27—nov 3,10,17,24

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de choix dans le second district belle résidence en bois à deux étages No 159 rue Claiborne, entre Dumaine et Ste Anne, maison à un étage avec mansarde et à deux corps de logis, Nos 197 et 199 rue Claiborne entre Dumaine et St Philippe. A l'encan à des conditions faciles. Succession de Mme Eliza Hoiley.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C No 8686.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 17 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. en date du 8 octobre 1883, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites, savoir:

1o Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Anne et Dumaine, mesurant 31 pieds de face à la rue Claiborne sur 95 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur (plus ou moins).

2o Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Dumaine, désigné comme lot No 1, lequel dit lot mesure 42 pieds 4 pouces de face à la rue Claiborne sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs portant intérêt à 8 0/0 par an, garantis par hypothèque spéciale et privilége de vendeur, et portant toutes les clauses usuelles de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des billets; les propriétés devront être assurées et les polices transférées.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs assumeront et paieront, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1883.

Un dépôt de 10 0/0 au comptant sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

Voir les plans à la Bourse.

13oct 13 20 27 nov3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession d'Emilio Poé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.—No 8899.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 17 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable F A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 12 octobre 1883, je procéderai à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 2, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Remparts, Commune et Gravier mesurant 24 pieds 1 pouce de face à la rue Dryades sur 86 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise des lots Nos 3 et 4, 5 et 6 sur le point A; puis courant de ce point au point B, en une ligne droite dans la direction de la rue Gravier, 8 pieds 6 pouces s'étendant du dit point vers la rue Remparts, 10 pieds 10 pouces du point C au dit point subséquent de la direction de la rue Gravier 18 pieds 10 pouces au point D, puis du point de départ 96 pieds 10 pouces au pied anglais—conformément au plan de A. Castaing le 3 mai 1854, déposé pour référence chez E. Barnett anciennement notaire en cette ville.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera et payera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1883. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 17

VENTES PAR LE CONSTABLE.

W. T. Hoemer vs Mrs E. Adams; le même vs la même; le même vs la même; le même vs la même.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—Nos 5049, 5050, 5051, 5053—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, rue Tchoupitoulas, près de l'encoignure Girod, MARDI, 20 novembre 1883, à midi, des objets ci-dessous décrits, à savoir:

Un lot de beaux meubles de maison, glaces, etc, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY, Constable.

8 nov—8,14,20

Napoleon Pecota vs Pierre Arbeola.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No. 3452—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 87, Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 16 novembre 1883, à midi,—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

4nov—4 12 16

John Straus vs. Jos. Albe.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 3539—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 87 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 12 novembre 1883, à midi,—

Un lot de meubles de maison et objets divers, conformément à un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

31 oct—31, 6 12 nov

VENTE DE SYNDIC.

Tissus, Tissus.

C 10. Cour Civile de District.

Thos. C. Porteous vs. Ses Créanciers.

EN vertu d'une autorisation à moi accordée, je vendrai au détail le fonds de tissus du magasin 123 rue du Canal.

Le magasin sera ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir, tous les jours, jusqu'au 10 novembre, et toutes les marchandises seront vendues aux prix coûtants et au comptant.

E. O. FENNER, Syndic prov.

21 oct—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Vente—Le propriétaire ne voulant plus tenir maison.

1 Superbe Meuble de Salon en bois de rose recouvert de robe brocatelle soie.

1 Splendide Meuble de Salon en bois de rose recouvert de reps, soie rayée.

2 Grandes Glaces avec cadres dorés pour devant de cheminée.

1 Glace à cadre doré pour panneau avec console

5 Meubles Victoria en noyer noir pour chambre à coucher avec armoire à glace.

5 Armoires à Glace en bois de rose.

1 Magnifique Piano Pleyel droit.

Ornements de cheminée élégants, belles Pendules dorées, Pendules en marbre, Chaises et Sofas en fer pour jardin, Meubles en chêne pour vestibule, Lits Victoria, Secrétaires en bois de rose, Etagères en bois de rose pour salon avec glace. Side-Boards en noyer noir, Tables de centre en bois de rose, richement sculptées, avec dessus en marbre, Rideaux, Lambrequins, Stores, Chaises, Berceuses, Glaces, Livres, Sofas, Plaqué anglais massif, Tapis en velours riches, ainsi que d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer, aussi 1500 bouteilles vides.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—VENDREDI, 9 novembre, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 161 de la rue Esplanade, entre St-Claude et Remparts, le contenu de la dite maison comprenant en partie les articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant. 7 nov—

RUE DE L'ESPLANADE.

Grand morceau de terre

proximité des résidences de MM. Baldwin, Tete, Pike, Seixas, Carrière, Lanaux, Riess, Philippi et Beugnot.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 10 novembre 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune:

Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No. 231, borné par les rues Esplanade, Quartier, Roman et Derbigny, mesurant 39 pieds 6 pouces de face à la rue Esplanade, 46 pieds 6 pouces 8 lignes à la rue du Quartier, sur des profondeurs variant de 194 pieds 10 pouces à 200 pieds 5 pouces.

Le tout d'après un plan de Arthur De Armas, député voyer, en date du 24 octobre 1883, et maintenant exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, pour billets portant hypothèque spéciale et privilége de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour frais, et le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera et paiera toutes les taxes de l'année 1883, en sus du prix d'adjudication, et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Théo. Guyol, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 oct—27—3 nov—à la vente.

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée.

Quatrième District, coin Première et Locust.

A. W. Grunewald vs Elize Grunewald et als, No 8074—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage et une cession de Henry A. Grunewald, No 8132 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 8 décembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage rendu le 1er mai 1883 et un ordre de vente rendu le 21 mai 1883, il sera vendu à l'encan, afin d'effectuer un partage dans les affaires ci-dessus, les propriétés suivantes, à savoir:

Cinq lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Locust, Freret, Première et Deuxième, désignés par les lettres A B C et D et le No 6 se touchant et mesurant comme suit, conformément à un plan de Louis H. Pilié, député voyer de ville, en date du 19 mars et enregistré dans le procès en partage ci-dessus mentionné, No 8074.

Le lot A forme le coin des rues Locust et Première et mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Locust sur 92 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade à la rue Première, sur lequel se trouve une maison à un étage, avec cuisine. Ce coin est convenable pour magasin.

Les lots B, C et D se touchent et mesurent chacun 31 pieds 8 pouces de face à la rue Locust sur 92 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 6 est d'un trophe au premier dans le fond et mesure 31 pieds de face à la rue Première sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions de vente. Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement en billet de l'acquéreur à son propre ordre, portant hypothèque et privilége de vendeur sur la propriété, avec les clauses usuelles de "non aliénation" 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert de la police d'assurance et l'obligation par l'acquéreur en sus du montant de son enchère de tout es les taxes de l'année courante et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

3 nov—3, 10, 17, 24 déc 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coin des rues Première et Magnolia.

Succession de Eugène Goncedena.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 9090.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 octobre 1883, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Magnolia, Locust et Philippe désigné comme le No 8, formant le coin des rues Magnolia et Première, et mesurant 30 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur et façade de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; et l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire. 7 oct—7,13,20,27, 3, 10 nov.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage rue Palmyre.

Succession de Thomas Monroe.

No 9138—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 octobre 1883, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Les trois quarts indivis, intérêt du dit défunt dans un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Commune, Johnson et Galvez, désigné comme le lot No 8 et mesurant 26 pieds et 4 lignes de face à la rue Palmyre sur 102 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; les améliorations comprennent deux maisons en bois à un étage.

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an, privilége de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent au comptant devra être payé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Wm J Castell, notaire.

Et au même endroit et à la même heure et aux mêmes conditions on disposera du quart d'intérêt restant.

7 oct—7,13,20,27—3,10 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Cinquième District.

Dans l'affaire d'Emeline P. Stanton

Une personne interdite.

No 8881—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 juillet 1883, il sera vendu à l'encan—

Les lisés ou parties de terre ci-après décrits, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans le morceau de terre connu comme la propriété Brooklyn Ware House Company, à savoir:

1o Un certain îlet de terre désigné par le No 4 et borné par l'Avenue Pacific et les rues Thayer, Peter et Elmire

2o Un certain îlet de terre désigné par le No 17, borné par les rues Evelina, Market et les Avenues Atlantic et Pacific.

3o Un certain îlet de terre désigné par le No. 27 et borné par les rues Homer, Elmire, Newton et l'Avenue Pacific.

4o Un certain îlet ou portion de terre, désigné comme îlet No 39 et subdivisé en deux lots numérotés respectivement 1 et 2. Le lot No 1 mesure 51 pieds 7 pouces de face à l'Avenue Pacific sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces et de face à la rue Lapeyrouse entre lignes parallèles et égales. Le lot No 2 mesure 51 pieds 7 pouces de face à l'Avenue Elmira sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces et de face à la rue Lapeyrouse entre lignes égales et parallèles, et la portion de terre mesure 247 pieds 4 pouces sur la ligne qui la divise du dit lot du dit îlet No 39, et toute la profondeur à partir de la ligne qui la divise de la ligne du fond d'un morceau original du terrain vendu par E. Verret à J. Stanton et autres, mais s'il y a une profondeur il n'en est pas connue.

Conditions—Comptant. Un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication sera requis de l'acquéreur pour lier la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

4oct—4, 13, 20 27—3 10nov.

Charbon Pittsburgh

W. G. COYLE & CO.,

Pittsburg, Anthracite et Cannel livrés aux milles aux taux les plus réduits du marché.

Bureau: 33 Rue Carondelet.

Chantier: Coin Levée et Race.

1 mai—